

ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-OCTAVE, CSSPI
Conseil d'établissement
Année 2025-2026

Procès-verbal de la rencontre tenue le jeudi 2 octobre 2025

1.0 PRÉAMBULE

1.1 Présences et constatation du quorum

Étaient présents: Geneviève Gasse, Sonia Legault, Mylène Thériault, Chantal Gougeon, Véronique Éthier, Carolanne Gélinas, Yann Valle et Emilie Couture

Étaient absents: Julie Larivée

Il y a constatation du quorum.

Des parents invités sont présents: Vanessa Arbour et Catherine Bourbeau

1.2 Nomination d'un secrétaire de rencontre

Gougeon

Sur proposition de Geneviève Gasse, et appuyé par Chantal Gasse, il est résolu à l'unanimité de nommer Carolanne Gélinas comme secrétaire pour les rencontres du Conseil d'établissement 2025-2026.

1.3 Élection de la présidence

Mme Larivée est absente puisqu'elle a accouché aujourd'hui mais a écrit un courriel à la direction pour manifester son intérêt pour le poste de présidente ou de vice-présidente.

Monsieur Yann Valle se présente aussi à la présidence.

Sur proposition de Carolanne Gélinas et appuyé par Geneviève Gasse, le vote est demandé.

Résultats: Julie Larivée est élue au poste de présidente.

1.4 Élection de la vice-présidence

Sur proposition de Sonia Legault et appuyé par Chantal Gougeon, il est résolu à l'unanimité d'élire Yann Valle à la vice-présidence du Conseil d'établissement pour l'année 2025-2026.

1.5 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mylène Thériault, et appuyé par Carolanne Gélinas il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du CÉ du 2 octobre 2025.

1.6 Intervention du public

Vanessa Arbour mentionne la difficulté de circuler aux coins des Rues Broadway et Prince-Albert le matin à l'arrivée des élèves. Le contracteur des nouveaux appartements bloque souvent la rue Broadway aux mêmes heures. La direction fera un suivi avec la ville de Montréal-Est. Nous demanderons aussi aux parents de l'école qui se présentent à la ville, s'ils sont élus, de prendre les mesures nécessaires pour la sécurité des enfants.

1.7 Dénonciation d'intérêt

Aucune dénonciation d'intérêt n'est faite.

Émilie souligne que, dans le cas où un membre du Conseil d'établissement serait en conflit d'intérêt en lien avec une décision que devrait prendre le CÉ, le membre devrait obligatoirement se retirer de la discussion et ne pas participer au vote.

Aucun conflit d'intérêt n'est relevé.

2.0 DOSSIERS POUR ADOPTION

2.1 Procès-verbal de la rencontre du mardi 10 juin 2025

Sur proposition de Sonia Legault, et appuyé par Véronique Éthier, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 10 juin 2025.

2.2 Suivi au procès-verbal de la rencontre du mardi 10 juin 2025

Il n'y a pas de points de suivi au procès-verbal du 10 juin 2025.

2.3 Procès-verbal de la rencontre de l'assemblée générale de parents du jeudi 11 septembre 2025

Sur proposition de Yann Valle, et appuyé par Carolanne Gélinas, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale de parents du jeudi 11 septembre 2025.

2.4 Calendrier des rencontres 2025-2026

Le Conseil d'établissement tiendra ses rencontres à 18h30 aux dates suivantes au bureau d'Émilie:

- Le jeudi 2 octobre 2025
- Le jeudi 4 décembre 2025
- Le jeudi 5 février 2026
- Le jeudi 19 mars 2026
- Le jeudi 30 avril 2026
- Le jeudi 11 juin 2026

Il est résolu que les rencontres 2025-2026 du conseil d'établissement débutent à 18h30.

Sur proposition de Chantal Gougeon et appuyé par Geneviève Gasse, il est résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier des rencontres 2025-2026 du Conseil d'établissement.

2.5 Règles de régie interne 2025-2026

Le document de règles de régie interne qui est proposé par le CSSPI et qui a été utilisé en 2025-2026, avec de petits ajustements, a été envoyé aux membres avant la rencontre.

Sur proposition de Sonia Legault, et appuyé par Mylène Thériault, il est résolu à l'unanimité d'adopter les règles de régie interne 2025-2026.

VOIR ANNEXE 1

Sur proposition de Yann Valle et appuyé par Carolanne Gélinas, nous ajouterons en régie interne qu'un membre du CÉ ne doit pas s'absenter plus de trois fois dans l'année.

2.6 Budget de fonctionnement 2025-2026

Le budget de fonctionnement du conseil d'établissement est présenté. Nous sommes en mesure d'allouer 400\$ au CÉ cette année.

Sur proposition de Véronique Éthier, et appuyé par Mylène Thériault, il est résolu à l'unanimité d'utiliser le budget alloué de la façon suivante pour 2025-2026 :

Le 400\$ sera investi dans les besoins écoles; dues aux coupures dans le système de l'éducation actuellement, cet argent sera priorisé pour les finissants.

3.0 DOSSIERS POUR APPROBATION

3.1 Activités et sorties éducatives 2025-2026

Le tableau des activités et sorties éducatives est présenté. Le CÉ sera consulté en cours d'année au fur et à mesure que les activités s'ajouteront.

- L'unique sortie proposée pour l'instant est la sortie au Camp Lasalle pour les 6e années.
- Une libération pour les enseignants le 28 mai 2026 serait offert.

Sur proposition de Mylène Thériault, et appuyé par Carolanne Gélinas, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'activité éducative.

VOIR ANNEXE 2

3.2 Planification des activités au service de garde lors des journées pédagogiques 25-26

Mme Chantal Gougeon présente les différentes activités prévues par le service de garde lors des journées pédagogiques de l'année.

Elle souligne qu'il n'y a plus aucun moyen pour faire des activités avec des organismes extérieurs ni des sorties.

Les prochaines thématiques seront: "sorciers et sorcières" le 28 octobre, le 13 novembre: "minute pour gagner, le 28 novembre: "cowboys" et le 5 décembre "les lutins".

Sur proposition de Sonia Legault appuyé par Véronique Éthier, il est résolu à l'unanimité d'approuver les activités du service de garde 2025-2026.

3.3 Activités parascolaires automne 2025

Les parents ont reçu le formulaire d'inscription pour les activités parascolaires. Plusieurs activités variées sont offertes par le BAE (Bureau des Activités Étudiantes régi par le CSSPÎ) à l'école. Ce sont des activités animées par du personnel externe à l'école et à des coûts avantageux. Les activités suivantes sont offertes à l'automne : danse création (1^{er} et 2^e cycle), multi sport (1^{er} cycle) et échecs (2^e et 3^e cycle). Les activités débutent la semaine du 6 octobre.

Cette semaine, les parents ont aussi reçu l'offre d'activités parascolaires animées par des membres de l'équipe de l'école. Ces activités sont offertes gratuitement grâce à des dons. La situation sera réévaluée à chaque saison. Les activités suivantes sont offertes : robotique (1^{er} cycle), cuisine (3^e cycle), course (3^e cycle), marche (2^e cycle), soccer (3^e cycle) et troupe de danse (3^e cycle).

Chantal Gougeon précise qu'il n'est pas possible de désinscrire un enfant du service de dîner lors des activités parascolaires. Les enfants dîneront tout de même au service de garde et ce serait un enjeu de sécurité.

Sur proposition de Véronique Éthier, et appuyé par Geneviève Gasse, il est résolu à l'unanimité d'approuver les activités parascolaires pour l'automne 2025.

VOIR ANNEXE 3

3.4 Ajustement au code de vie

Dans le contexte de la nouvelle directive ministérielle, un ajustement sera apporté au code de vie de l'école Saint-Octave. Une note sera donc ajoutée près du comportement attendu « J'apporte uniquement le matériel nécessaire et utile à ma vie scolaire. » pour que les lecteurs puissent y lire les informations suivantes :

L'utilisation du cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves sur le terrain et dans l'école ainsi que lors d'activités scolaires, est interdite du début jusqu'à la fin du jour de classe, sauf lorsque cette utilisation est requise par :

- les modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant ;*
- l'état de santé d'un élève ou pour porter secours à toute personne en raison de son état de santé ou de toute autre situation d'urgence ;*
- Les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.*

Les appareils électroniques devront donc être rangés (non visibles) et éteints dès l'arrivée de l'élève sur le terrain de l'école, et ce, jusqu'à ce qu'il ait quitté.

En cas de non-respect de ces consignes, l'appareil pourra être confisqué à l'élève. Un parent ou tuteur de l'élève pourra devoir se présenter pour venir le récupérer sur les heures d'ouverture de l'école. L'élève pourra également être retiré de sa classe, afin d'être envoyé dans un local pour effectuer un travail de réflexion sur son utilisation du cellulaire à l'école.

Sur proposition de Sonia Legault, et appuyé par Yann Valle, il est résolu à l'unanimité d'approver l'ajustement du code de vie de l'école Saint-Octave.

3.5 Don Fondation A. O. Smith

Nous avons reçu un chèque de 1 796\$ de la part de la Fondation A. O. Smith pour soutenir les activités de notre organisation. Nous prévoyons attendre plus tard dans l'année pour planifier l'utilisation de ce don afin d'en faire profiter les élèves qui en ont le plus besoin et/ou le plus d'élèves possible.

Sur proposition de Carolanne Gélinas, et appuyé par Mylène Thériault, il est résolu à l'unanimité d'accepter le don de la fondation A. O. Smith.

VOIR RÉSOLUTION 1

4.0 DOSSIERS POUR INFORMATION

4.1 Mot de la présidence

La présidente étant absente, le vice-président souhaite une bonne année au CÉ et est heureux travailler celui-ci.

4.2 Mot de la direction

4.2.1 Suivi du budget de l'école

La situation budgétaire actuelle a eu un effet sur les services directs aux élèves mais dans l'ensemble, la situation demeure stable à Saint-Octave. Les nouvelles récentes concernant le plafond d'heures rémunérées ne se sont pas encore concrétisées.

4.2.2 Moyens prévus pour réaliser le projet éducatif

En lien avec la réussite éducative, toute l'école travaille sur l'enseignement et l'**apprentissage des mathématiques**. Après avoir effectué une démarche de développement professionnel en grande équipe l'année dernière, chaque cycle élabore son propre plan d'action pour 25-26. Notre nouvelle conseillère pédagogique est spécialisée en math et nous aurons aussi droit à de

l'accompagnement d'un deuxième conseiller pédagogique en math pour un cycle en particulier.

Au sujet de **la collaboration entre les membres de l'équipe**, nous posons un regard réflexif sur nos pratiques et nous fixons des objectifs dans le but de nous améliorer. Enfin, au sujet de notre objectif portant sur **l'engagement des élèves**, nous poursuivons nos actions sur les retards, la participation aux activités et à la vie de l'école. Nous mettons aussi beaucoup d'emphase sur les valeurs du code de vie et l'enseignement des comportements attendus qui y sont associées. De plus, en cohérence avec les demandes ministérielles, nous aborderons les compétences sociales et émotionnelles cette année.

4.2.3 Organisation du soutien pour les devoirs

Le budget pour le tutorat est reconduit cette année mais en version minceur (15 000\$ au lieu de 19 000\$). Le service devrait débuter en novembre.

4.2.4 Répertoire des activités pour les parents

Le répertoire 25-26 n'est pas encore disponible.

4.2.5 Portrait de la clientèle 25-26

Dénombrement des effectifs scolaires au primaire													
2025-2026													
Réseau des écoles de Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est/Specialisées													
Arrondissement : Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est													
001-SAINT-OCTAVE													
	P4	P5	A	B	C	D	E	F	G	H	I	AUT	Total
Régulier	47	66	48		34	32		35	40				302
PI		2	7		6	6		15	11				47
03 intégré		1						2	4				7
12 intégré				1					2				3
33 intégré									1				1
34 intégré			1	1									2
Classes régulières	48	69	57		40	38		53	57				362
Total école :	48	69	57		40	38		53	57				362

Signature : _____ Date : _____

4.3 Mot du service de garde

Madame Chantal Gougeon informe le conseil d'établissement que la grande nouveauté est le système Hop hop qui sera mis en place dès la semaine prochaine. Il reste à voir combien de parents seront inscrits à l'application, mais pour l'instant tout semble bien aller. Chantal est confiante que l'instauration du système facilitera la vie des intervenants, favorisera la sécurité des enfants et aidera les parents.

Le service de garde bat un record de fréquentation, 204 élèves sont inscrits au service en plus des élèves seulement dîneurs.

Elle souligne aussi que les budgets ont été amputés et que certaines circonstances font en sorte que des restrictions ont actuellement lieu.

4.4 Mot des enseignants

Les enseignantes soulignent que la rentrée scolaire s'est bien passée et que tous les postes ont été comblés. L'activité de la rentrée s'est aussi très bien passée. Elles soulignent aussi le manque à gagner pour les sorties scolaires et qu'il n'est plus possible d'accueillir des invités.

4.5 Mot de l'OPP

Émilie informe les membres du CÉ que l'OPP aurait sa première rencontre le 10 octobre 2025 pour bâtir son plan pour l'année scolaire. L'OPP sera appelé à collaborer avec le conseil d'élèves et le comité des fêtes, entre autres.

4.6 Formation en ligne pour les nouveaux membres du CÉ

Un rappel est fait aux nouveaux membres du CÉ à l'effet qu'ils doivent suivre la formation en ligne obligatoire avant la fin de l'année scolaire. Émilie Couture fera parvenir le lien des formations aux membres du CÉ concernés.

5.0 RAPPORT DES DÉLÉGUÉS AU COMITÉ DE PARENT

Aucune réunion n'a eu lieu depuis le début de l'année scolaire 2025-2026. La première rencontre aura lieu le lundi 20 octobre 2025.

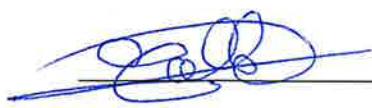
6.0 AUTRES SUJETS

Véronique Éthier mentionne qu'il y a un endroit sans lumière au parc à vague. La direction fera le suivi avec la ville.

7.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 20:18.

Rédigé par Carolanne Gélinas



Yann Vallée
Vice-président du CÉ



Émilie Couture
Directrice

